Accusé de réception en préfecture
087-218715803-20251015-82025_3-DE
Reçu le 16/10/2025

57/2025

Commune de Saint-Laurent-sur-Gorre

Délibération N°3 du 15/10/2025
Portant sur les tarifs des droits de place

Nombre de Conseillers :	**L'An deux Mil vingt cinq**
En exercice : 19	**le : 15 octobre à 19h**
Présents : 13	**le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Desoubsdanes selon convocation du 09/10/25**
Procurations : 3	**sous la présidence de Mme Chantal CHABOT, 1ère Adjointe, M. PATAUD étant secrétaire**
Votants : 16	**de séance.**
	Présents : MM. NENERT, BASSOT, GROLEAU, SOURY, DUNAUD, PATAUD, Mmes CHABOT, CARDOSO, BOYER, CANELLAS, DUDOUET, PINTO, ROULAUD,
	Procurations : Mme CARDINAL à Mme PINTO ; M. VARACHAUD à Mme CHABOT ; M. LATHIERE à M. NENERT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 4 Abstentions et 12 voix POUR :

- **Décide** la gratuité des droits de place à compter du 01/01/2026 pour les commerçants non sédentaires (outillage, fruits & légumes, pizzas…).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
En Mairie le 16/10/2025

P/Le Maire absent,
La 1ère Adjointe déléguée
Chantal CHABOT.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le